



JARZÉ VILLAGES A 10 ANS

Petite rétrospective

Dossier page 12

Sommaire

Jardin de la Maison de retraite Saint-Joseph

ÉDITO	3	ZOOM SUR...	11
		Le CCAS à vos côtés	
ACTUS	4-10	DOSSIER	12-15
Festival de courts-métrages <i>Courts dans les Prés</i> : c'est reparti !	4	Jarzé Villages a 10 ans : petite rétrospective	
Nouvelles professionnelles à la maison de santé	5	TRIBUNES	16
Thierry COSNARD, le couteau-suisse de Jarzé Villages	6	EN BREF...	17-19
Petite histoire d'un amoureux du patrimoine	7	PÊLE-MÊLE	20
Petit point budget : Compte Financier Unique 2025	8		
Les services municipaux	9		
Un projet d'urbanisme sur votre propriété ? On fait le point ensemble !	10		

Suivez la mairie de Jarzé Villages !



IntraMuros

Magazine de la commune nouvelle de Jarzé Villages – N°9 – Octobre 2026
Éditeur : Mairie de Jarzé Villages, 11 rue de la Mairie, Jarzé, 49140 Jarzé Villages –
 Tél. : 02 41 95 40 03 – E-mail : mairie@jarzevillages.fr
Directeur de la publication : Élisabeth MARQUET
Rédaction : Céline DEROSE et David LUCIEN
Maquette et mise en page : Céline DEROSE
Crédits photo : Élu-es et agent-es de Jarzé Villages sauf mentions
Impression : Imprimerie Loire Impression - DISTRÉ
Tirage : 1 500 exemplaires
Dépôt légal : octobre 2026
N°ISSN : ISSN 2681-174X (imprimé) – ISSN 2681-5036 (web)

C'est la rentrée à Jarzé Villages !

Après un été difficile à se protéger de la chaleur, à vivre les volets et les rideaux fermés, sans pouvoir profiter de ce temps de vacances si indispensable à tous : toujours pas de pluie...

Mais voici l'automne et bientôt ses belles couleurs.

La rentrée s'est bien passée avec une très forte mobilisation des associations et du public au Forum du 5 septembre.

**Merci à tous de rendre le quotidien de notre commune si dynamique !
Je vous souhaite une belle année sportive, culturelle et sociale.**

Les effectifs scolaires nationaux sont en forte baisse, dans notre département également. Le Préfet annonce des décisions difficiles à prendre pour la rentrée 2027, peut-être plus pour les communes qui ont plusieurs écoles. L'école publique du Grand Noyer compte en cette rentrée une classe en moins, soit 7 classes...

Les informations nationales et internationales sont également préoccupantes. La sérénité fait place à des inquiétudes bien compréhensibles.

Et à Jarzé Villages ?

Nous n'avons pas fait de promesses lors de la campagne pour les élections municipales. Les projets étaient néanmoins nombreux et nous travaillons à ce qu'ils puissent être mis en place.

Un grand nombre de questions et donc de réponses à apporter en ce début de mandat : beaucoup de découvertes pour les nouveaux élus, d'incompréhensions parfois. Il faut prendre le temps de s'approprier le fonctionnement d'une commune.

**À nous d'être clairs et rassurants :
tout va bien à Jarzé Villages.**

Bel automne à tous.

Votre maire,
Élisabeth MARQUET



Aire de loisirs de Jarzé



Festival de courts-métrages

Courts dans les Prés : c'est reparti !

Après le succès de la première édition, le festival de courts-métrages *Courts dans les Prés*, organisé par CinéJarzé et Clap&Court, revient le 17 avril 2027 à la Salle Saint-Michel à Jarzé.



COURTS DANS LES PRÉS
Festival de courts-métrages

Célébrer la ruralité à travers l'art du court-métrage

Lors de la première édition, certaines et certains d'entre vous ont pu découvrir l'ambiance singulière de ce festival pas comme les autres : des courts-métrages créatifs, des échanges passionnants avec les réalisateur-trices et le jury professionnel, le tout dans un décor champêtre (paille, pots de lait, mascotte) et une atmosphère chaleureuse et gourmande (avec des fouées, évidemment).

La demande pour l'événement était telle que les organisateurs ont décidé de faire une seconde édition. Si vous avez râté l'événement l'année dernière, réservez votre place dès maintenant !

Réservation :

QR code

courtsdanslespres.fr

✉ contact@courtsdanslespres.fr



Samedi 17 avril 2027 à 20h00 à la Salle Saint-Michel

- Projection de l'ensemble des courts-métrages retenus ;
- Échanges avec les réalisateur-trices et le jury professionnel ;
- Vote du public pour décerner le Prix du Public ;
- Remise des prix : Prix du Public, Prix des Organisateurs et Prix du Jury.

Vous pourrez profiter d'un **espace de convivialité dès 18h30**, aménagé spécialement pour l'occasion ! Vous pourrez notamment y retrouver le bar du festival et de quoi vous restaurer avec des fouées préparées par la boulangerie *L'Émotion*.

Enfin, pour immortaliser votre venue au festival, vous pourrez profiter d'un **espace décoré dans l'esprit rural** de *Courts dans les Prés* pour vous prendre en photo, entre ami-es ou en famille.

Nous avons hâte de découvrir cette nouvelle édition !
Pas vous ?





Nouvelles professionnelles à la maison de santé

*La maison de santé est à présent au complet !
Un médecin généraliste et une psychologue viennent compléter l'offre de soin de l'établissement.*

Docteur Nihal ALI MOHAMED, médecin généraliste



Docteur ALI MOHAMED vous accueille dans son cabinet depuis le 25 août. Remplaçante ponctuelle du docteur Mathieu PLANCHAIS, elle fait désormais partie à part entière de l'équipe de santé et est le troisième médecin généraliste de la commune.

« C'est avec une immense joie que je m'installe comme médecin généraliste dans la commune de Jarzé Villages, que j'ai pris plaisir à connaître lors de la fin de ma formation et lors de mes remplacements. Attachée à une médecine de proximité attentive, humaine et préventive, j'axe ma pratique sur l'écoute et le dialogue. J'assure le suivi de toute la famille, en **médecine générale**, **pédiatrie** et **gynécologie**, avec pour objectif de vous accompagner au quotidien et de vous impliquer pleinement dans vos soins. Au plaisir de vous recevoir au cabinet. »

Disponibilités : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 19h00
Rendez-vous au **02 52 60 30 36** ou sur **Doctolib**.

Madame Albane MONNIER HAIGRON, psychologue

Madame MONNIER HAIGRON remplace depuis le 7 avril 2026 l'unique psychologue de la structure, madame Chloé DE LA MONNERAYE, qui fera son retour au cours du mois de novembre. Madame MONNIER HAIGRON s'installera ensuite de façon permanente afin de répondre à la demande.

« Je vous accueille pour des consultations individuelles dans un espace d'écoute qui vous est dédié. Je rencontre les **enfants**, les **adolescents** et leurs **parents**, les **adultes** et les **personnes retraitées**. Vous pouvez venir consulter pour un soutien psychologique ponctuel ou bien pour entamer un travail thérapeutique en profondeur. L'accompagnement que je vous propose s'appuie sur un cadre rassurant, bienveillant et sans jugement pour vous permettre d'aller vers un **mieux-être** et une **meilleure connaissance de soi**. »



Disponibilités : mercredi et vendredi de 9h00 à 19h00 (horaires variables)
Rendez-vous au **07 69 43 30 46**, par e-mail à **albanemh.psy@gmail.com** ou sur **Doctolib**.

Thierry COSNARD, le couteau-suisse de Jarzé Villages

Thierry COSNARD, agent des services techniques, a pris sa retraite cet été et est parti débiter un nouveau chapitre de sa vie après plus de 39 ans de services à Jarzé puis Jarzé Villages. Avant son départ à la retraite, nous avons souhaité en apprendre un peu plus sur son métier, un métier de l'ombre, comme il y en a tant. Le 28 juillet, la chargée de communication de la commune l'a suivi dans sa dernière journée de travail...

En quoi consiste votre métier ?

Par où commencer ? Je m'occupe majoritairement de **l'entretien** : stations d'épuration, poubelles et WC publics, terrains du gymnase, rues (ramassages des déchets, papiers, mégots), etc. Une à deux fois par semaine, **je soutiens également mes collègues** dans leur travail, en voirie ou en espaces verts. Et, ponctuellement, je fais un peu de bricolage et de petites réparations. Je veille aussi sur les moutons, qui font de l'écopâturage, notamment près des stations d'épuration. Je m'assure qu'ils vont bien et qu'ils ont de l'eau.



Qu'aimez-vous le plus dans votre métier et qu'est-ce qui est le plus difficile ?

J'aime tout dans mon métier.

Lorsque j'étais dans l'équipe des espaces verts, j'aimais participer au fleurissement des communes. Aujourd'hui, on plante moins de fleurs à cause du réchauffement climatique. J'aime aussi entretenir les stations d'épuration car l'eau, c'est important.

Je me sens utile.

Ce que j'aime un peu moins c'est que certaines habitations n'entretiennent pas leurs abords, il y a des mauvaises herbes directement au pied des habitations et des murets. Ce sont normalement aux gens d'entretenir mais parfois on le fait pour que cela fasse plus propre. Il y a aussi les incivilités : les dépôts sauvages, les poubelles mal triées, les mégots de cigarettes, etc. Avec les fortes chaleurs, le travail devient aussi un peu pénible.



En tant qu'agent à Jarzé puis Jarzé Villages, avez-vous été témoin d'évolutions ? Lesquelles vous ont marquées ?

Avant la commune nouvelle, on était 3 agents techniques à Jarzé. On s'occupait des espaces verts, de la voirie, des bâtiments... On était **polyvalents**. On faisait tout.

Avant de travailler ici, j'étais chaudronnier-soudeur donc je faisais aussi un peu de soudure et même un peu de mécanique. **Avec la commune nouvelle, chacun-e s'est spécialisé-e** et a un rôle plus défini dans un domaine où il a le plus d'expérience. Chacun-e a pris sa place. L'équipe s'est aussi agrandie. La charge de travail est plutôt la même mais elle est différente puisqu'on est plus spécialisé-es. Avant, il y avait un contact plus direct avec les élu-es. Avec l'arrivée du Directeur Général des Services en 2021, tout a été réorganisé.



Un petit mot pour la relève ?

Aux collègues comme à la relève future : Il faut qu'ils viennent au travail et qu'ils soient heureux du travail qu'ils font. Si on travaille, c'est pour apporter quelque chose.

Il faut être fier-ère de son boulot et laisser une petite patte.



Agent technique, c'est un métier. Ce n'est pas permis à tout le monde de faire ça. Ça demande **une grande polyvalence**. Il y a toujours du travail à faire à Jarzé Villages : frelons asiatiques (pièges), embellissement, végétalisation, aménagement...

Merci et bonne retraite Thierry !

Petite histoire d'un amoureux du patrimoine

Il y a quelques mois, une personne de passage dans les années 80 à Jarzé a écrit à la mairie de Jarzé Villages et a partagé son histoire et ses clichés de l'époque.

Nous souhaitons partager cette parenthèse qui nous plonge tout droit dans le passé...

Il y a quarante-cinq ans de cela, nous étions une petite équipe de bénévoles qui nous consacrons à la restauration de quelques moulins à vent entre Chartres et Orléans, en Beauce. Nous nous rendions ce jour-là (été 1981) en Anjou pour y rencontrer nos amis de l'A.M.A. (Association des Amis des Moulins d'Anjou) afin d'échanger sur nos méthodes, résultats, espoirs (et pour visiter leurs chantiers). Nous étions accompagnés d'une équipe de charpentiers professionnels auxquels nous avons confié un chantier en Eure-et-Loir.

En traversant votre village, la vue de l'échafaudage qui entourait votre clocher jusqu'à son sommet, nous a paru comme une invitation.

Émerveillés par la qualité du travail de vos charpentiers, nous avons bien regretté de ne pas les rencontrer, mais c'était un samedi.



Et aujourd'hui, en triant ces vieux clichés, il m'est venu à l'idée de vous les offrir, pour les amoureux de votre patrimoine.

En vous remerciant de votre attention, je vous souhaite de réaliser d'autres belles opérations de réhabilitation de vos monuments.

Signée JF. A.



Petit point budget : Compte Financier Unique 2025

Plus tôt cette année, le Conseil Municipal a voté le budget prévisionnel pour cette année 2026. Nous vous présentons maintenant les montants des dépenses et des recettes réelles de la commune en 2025 issues du Compte Financier Unique (CFU).



CAF

La **capacité d'autofinancement (CAF)** est un indicateur financier permettant de mesurer la capacité d'une organisation à rembourser ses dettes et/ou à investir **sans avoir recours à des financements externes**.

En 2025, la CAF brute de Jarzé Villages est de 157 €/habitant.e.

Endettement

En 2025, l'endettement de la commune est en baisse avec 323 €/habitant.e contre 381 €/habitant.e en 2024.

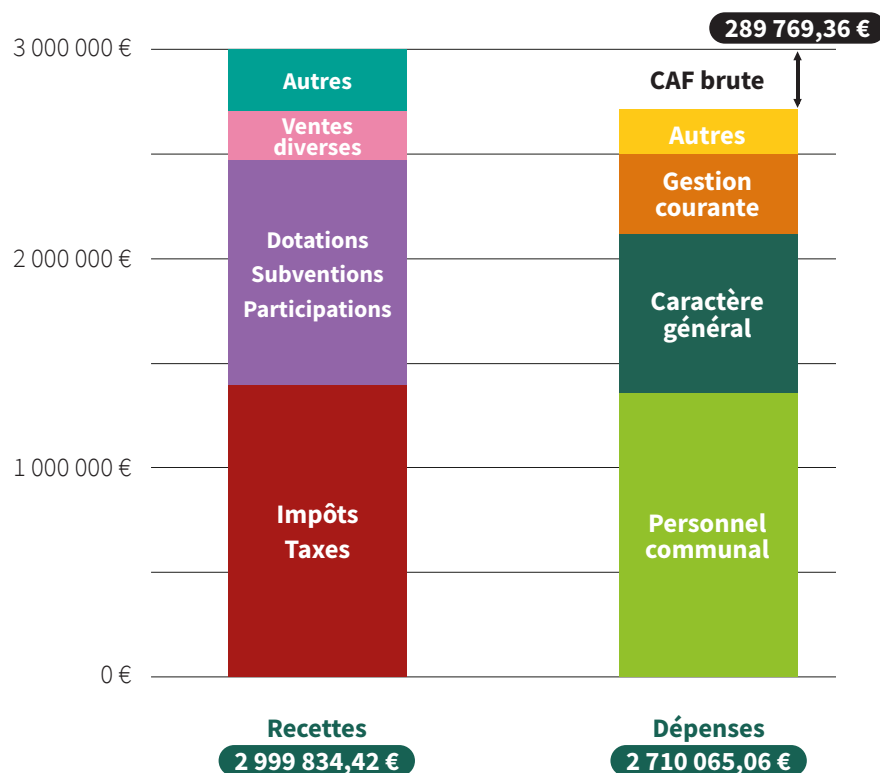
Désendettement

La situation financière de Jarzé Villages est **très favorable**, avec un désendettement de 3 ans et 2 mois.

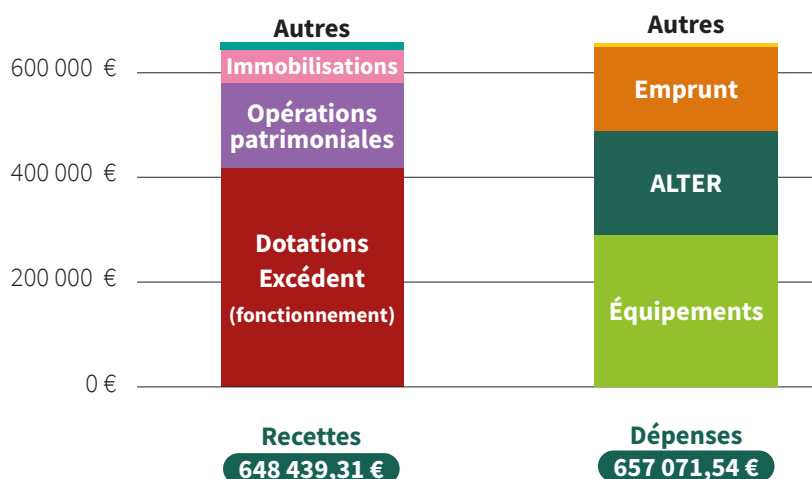
L'objectif est de **maintenir et de développer la capacité d'autofinancement brute**.

Quelques chiffres...

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Les services municipaux

À Jarzé Villages, 47 femmes et hommes travaillent quotidiennement pour la commune. Même si l'équipe municipale change, les agent-es restent. Chaque service municipal a des missions spécifiques mais ils ont tous un but commun : répondre aux besoins des Jarzéennes et Jarzéens. Beaucoup d'agent-es travaillent dans l'ombre : il est temps de faire la lumière sur leurs actions au quotidien.



Services périscolaires

Les services périscolaires comprennent l'**accueil périscolaire** et la **pause méridienne** (restaurant scolaire). 27 agentes travaillent dans ce service. Animatrices, agentes d'entretien ou de restauration, elles veillent à créer un environnement sain, amusant et épanouissant pour les enfants des deux écoles de Jarzé Villages.

✉ servicesperiscolaires@jarzevillages.fr | ☎ 06 29 50 04 55

Service technique

13 femmes et hommes arpentent le territoire pour entretenir ses **espaces verts**, sa **voirie** et ses **infrastructures** communales. Qu'il pleuve, qu'il neige, ou qu'il fasse une chaleur écrasante, ils/elles font preuve de résilience et d'une forte polyvalence. Les agent-es du service technique sont les plus exposé-es à vos regards : alors, si vous les apercevez, saluez-les et souriez-leur, cela égaiera leur journée. Si vous souhaitez faire un **signalement**, faites-le via l'application **IntraMuros** ou via le formulaire de contact sur jarzevillages.fr.



Services administratifs

Les services administratifs reposent sur 5 femmes et peuvent être répartis en deux volets distincts :

1. **Les services à la population** assurent la relation directe avec les administré-es (état civil, urbanisme, accueil, réservation de salles, etc.).
2. **Les services supports** (finances, ressources humaines, CCAS, gestion des conseils municipaux, et des commissions, traitement du courrier et des demandes, etc.), garantissent le fonctionnement interne de la commune et accompagnent les autres services.

✉ mairie@jarzevillages.fr | ☎ 02 41 95 40 03

Direction générale des services

Le directeur général des services travaille étroitement avec le maire, les élu-es et les responsables de service. Son rôle est de **traduire la vision politique de l'équipe municipale sur le terrain**. Il coordonne les grands projets et conseille les élu-es sur ce qui est réalisable.

✉ mairie@jarzevillages.fr

Service communication

Une chargée de communication gère l'ensemble de la communication de la commune : réseaux sociaux, site internet, IntraMuros, affiches, flyers, vidéos, MAG, etc. Son but ? Vous **informer**, **mettre en avant les projets en cours** ainsi que **valoriser le territoire et ses services**.

✉ celine.derose@jarzevillages.fr | ☎ 07 56 36 28 39

Un projet d'urbanisme sur votre propriété ? On fait le point ensemble !

Vous souhaitez modifier vos portes ou vos fenêtres, construire une piscine ou un abris de jardin, ou réaliser un tout autre projet ? La déclaration de vos travaux est indispensable. La procédure peut sembler complexe mais le service d'urbanisme de la mairie de Jarzé Villages vous guide et vous accompagne dans vos démarches.

1 Définissez votre projet

Quel est votre projet ? En fonction de sa nature, vous saurez quelle demande effectuer (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, etc.). Certains travaux ne demandent aucune formalité, comme la construction d'un abri de jardin de moins de 5 m², sauf en périmètre classé.

2 Consultez le PLUi, les plans de zonage et le périmètre classé

Jarzé Villages est soumise au **PLUi** (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS). Ce dernier définit les **règles concernant l'aménagement et l'utilisation des sols** du territoire. Le **plan de zonage** permet quant à lui d'identifier le permis dont vous avez besoin pour votre projet. Vous pouvez retrouver les plans de zonage en mairie.

Une bonne partie du territoire de Jarzé Villages est classée et protégée (périmètre aux abords des monuments historiques ou Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)), ce qui signifie que des **règles supplémentaires** s'appliquent (matériaux imposés, prescriptions architecturales, etc). Vous pouvez retrouver le guide des couleurs du Maine-et-Loire sur www.nuancier49.fr. Pour réaliser vos travaux, **votre projet devra être soumis et validé par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)**. Le délai d'instruction de votre demande sera donc prolongé. De plus, certains travaux habituellement dispensés d'autorisation peuvent en nécessiter une lorsqu'ils sont situés dans une zone classée. Soyez donc vigilant·es.

3 Déposez votre dossier d'urbanisme

EN LIGNE AVEC LE GUICHET UNIQUE

La CCALS a mis en place cet outil pour dématérialiser les demandes. Il vous suffit de vous connecter ou de créer votre compte sur le portail et de constituer votre dossier : anjouloiretsarthe.geosphere.fr/guichet-unique

EN FORMAT PAPIER

Consultez le site internet www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N319. Une fois que vous avez identifié l'**autorisation d'urbanisme** nécessaire pour votre projet, il vous suffit de **télécharger et de compléter le formulaire cerfa** associé.

Votre formulaire complété et votre dossier constitué, vous pouvez les **envoyer en courrier recommandé** ou les **déposer en mains propres** à la mairie.

Besoin de plus d'informations ?

Scannez ce QR code ou
envoyez un e-mail à
urbanisme@jarzevillages.fr.



Le CCAS à vos côtés

Si vous êtes :

en situation de précarité ● en situation de fragilité ● en difficulté sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Jarzé Villages peut vous apporter son aide. Accès aux droits, emploi, logement, santé, autonomie... les champs d'action du CCAS sont nombreux. À chaque situation, le CCAS promet écoute, professionnalisme et confidentialité. Ne restez pas seul-e. Retrouvez plus d'informations sur jarzevillages.fr.



TRANSPORT SOLIDAIRE

Déplacez-vous à coût réduit grâce au transport solidaire effectué par des conductrices et des conducteurs **bénévoles**, dans un rayon de **35 km autour de Jarzé Villages, du lundi au vendredi**.

Envie de devenir bénévole ou vous souhaitez bénéficier du transport solidaire ? Contactez le CCAS !

GYM SÉNIORS

Tous les mardis et jeudis, de 9h30 à 11h00, à la salle des sports de Jarzé, un intervenant de la Fédération Nationale Profession Sport & Loisirs organise des **séances d'activités adaptées pour les seniors** âgées d'au moins 60 ans.

En 2026, le coût à l'année s'élève à 66 €.

AIDES SOCIALES

- **Aides sociales légales** : prévues par la loi et financées principalement par le département ou l'État.
- **Aides sociales extra-légales** : mises en place par le CCAS pour répondre à un besoin ponctuel ou urgent.

Pour toute demande d'aides sociales, veuillez d'abord contacter :

MAISON DU DÉPARTEMENT LOIR-BAUGEOIS-VALLÉE

📍 Place du 8 mai 1945, 49150 BAUGÉ-EN-ANJOU
☎ 02 41 21 51 00

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les personnes éligibles peuvent s'inscrire sur ce registre via le formulaire joint à ce MAG, en mairie ou en ligne, afin d'être contactées par **le CCAS qui s'assure de leur bien-être en cas de risques majeurs ou d'alertes** (canicule, crise sanitaire, etc.). L'inscription peut aussi se faire par un tiers si la personne à inscrire sur le registre donne son accord.

ANIMATIONS POUR LES ÂÎNÉ·ES

Organisé une fois par an, le **repas des aîné·es** permet de rompre l'isolement des **personnes de plus de 70 ans** de la commune, en partageant un moment de partage et gourmand. Les coupons d'inscription sont disponibles dans les MAG. Lors de la **Semaine Bleue**, les personnes âgées d'**au moins 60 ans** peuvent profiter de plusieurs **animations gratuites** sur tout le territoire de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe, dont Jarzé Villages.

Une question ? Une demande d'accompagnement ? Une inscription ? Contactez votre CCAS !

✉ ccas@jarzevillages.fr | ☎ 02 41 95 40 03

“ Parce qu'à certains moments de la vie, chacun·e peut avoir besoin d'aide.
Le CCAS est là pour vous accompagner. ”

Aurélié RABOUIN, conseillère municipale chargée des Affaires Sociales et Vice-Présidente du CCAS

Jarzé Villages a 10 ans : petite rétrospective

Le 1^{er} janvier 2016, Beauvau, Chaumont-d'Anjou, Jarzé et Lué-en-Baugeois se sont unies pour ne former qu'une seule et même commune : Jarzé Villages. 10 ans que la commune nouvelle existe : déjà ! Et si nous remontions le temps ? Entre discussions préliminaires, création, (ré)organisation, projets... voici une petite rétrospective de ces dix dernières années.

Une alliance logique

Avant la création effective de Jarzé Villages, il y a eu des discussions. Pour vous redonner un peu de contexte, la loi de réforme des collectivités territoriales n°210-1563 visant à réduire le nombre de collectivités territoriales en France a été promulguée le 16 décembre 2010, en introduisant notamment la création de communes nouvelles. Pour inciter davantage les collectivités territoriales à fusionner et à créer une commune nouvelle, la loi n°2015-292 du 16 mars 2015 a complété le dispositif déjà en place¹. Sous l'impulsion de la préfecture de Maine-et-Loire qui a mené de nombreuses réunions pour présenter les communes nouvelles et leurs avantages, les discussions entre Beauvau, Chaumont-d'Anjou, Jarzé et Lué-en-Baugeois se sont intensifiées.

« La commune nouvelle a plus de moyens financiers que [les] petites communes. »

Bernard DE LA PERRAUDIÈRE, ancien maire de Lué-en-Baugeois

Nous avons interrogé les anciens maires à l'initiative de la création de Jarzé Villages et un mot revenait : s'unir et créer une commune nouvelle était **LOGIQUE**. Comme une évidence. Et même si l'**intérêt financier** était l'une des motivations principales, ce n'était pas la seule.

« On avait une situation financière plutôt saine. Mais je pensais surtout aux 20 ou 30 années à venir, qui n'allaient sans doute pas s'arranger. Je pensais donc qu'il valait mieux se regrouper. »

Jean-Pierre BEAUDOIN, ancien maire de Chaumont-d'Anjou et actuel premier adjoint du maire

Les maires de Beauvau, Chaumont-d'Anjou et Lué-en-Baugeois entretenaient déjà des liens étroits avec le maire de Jarzé, en particulier par le biais de conventions pour les écoles

ou lors des réunions avec la communauté de communes. Jarzé était aussi la plus **grande commune** et comptait de nombreux **services**, des **commerces**, des **écoles**, un riche **tissu associatif**. Elle possédait aussi des **ressources** (matérielles et humaines) et des **compétences** qui pouvaient manquer aux petites communes. Ces dernières ont donc pris l'initiative de proposer la création d'une commune nouvelle entre elles et Jarzé, en son centre. D'autres communes périphériques étaient aussi intéressées par le projet, mais n'ont finalement pas souhaité y prendre part.

« Entre maires, on s'entendait bien et on se respectait. On avait vraiment l'envie d'avancer ensemble pour nos communes. »

Élisabeth MARQUET, ancien maire de Jarzé et maire actuel de Jarzé Villages



De gauche à droite : Jean-Pierre BEAUDOIN, Bernard DE LA PERRAUDIÈRE, Élisabeth MARQUET et M

¹ Sources : [Amélioration du régime de la commune nouvelle | vie-publique.fr](#)
[Qu'est-ce qu'une commune nouvelle ? | vie-publique.fr](#)

Les maires avaient aussi conscience que s'unir pouvait **faire évoluer leur rôle**.

« Pour une commune, notamment les petites communes, se mettre en commune nouvelle, c'est comme, quelque part, « abandonner » ce pouvoir [de maire]. »

Marc BERARDI, ancien maire de Beauvau

Pour les accompagner, les maires ont fait appel à un **cabinet d'études**, tandis que les **agentes administratives** des différentes communes ont travaillé à la mise en place d'une **organisation permettant une collaboration efficace**.

À la fin de la collaboration avec le bureau d'études et compte tenus des résultats, Jarzé Villages vit le jour le **1^{er} janvier 2016** avec comme communes déléguées : **Beauvau, Chaumont-d'Anjou, Jarzé** et **Lué-en-Baugeois**.



EN BREF :

La création de Jarzé Villages a été motivée par :



l'entente et l'envie des maires de faire avancer ensemble leur commune ;



la possibilité de mettre ses services, ses compétences et ses ressources (matérielles et humaines) en commun ;



l'aspect financier : le budget est commun, sans distinction entre les communes, et l'État verse une dotation annuelle aux communes nouvelles (275 116 € en 2025 pour Jarzé Villages) ;



la réalisation de projets ;



plus de poids dans les décisions de la CCALS, des organisations intercommunales et des syndicats.



Une organisation repensée

La création de la commune nouvelle a particulièrement **chamboulé l'organisation des agent-es municipaux-pales**. Certain-es, notamment des petites communes, ont pu avoir un binôme avec qui travailler. Chacune et chacun a pu **se spécialiser**, en fonction de ses goûts, de son expérience et de ses compétences. La spécialisation des agent-es, notamment des agentes administratives, rendait leur **centralisation dans une seule et même mairie** nécessaire.

Les secrétaires de mairie des petites communes tenaient des permanences de quatre heures une fois par semaine. L'affluence étant très faible, ces permanences étaient longues et peu productives, c'est pourquoi elles ont pris fin. Une fois les secrétaires de mairie réunies à la mairie de Jarzé, qui accueillait le plus de monde au quotidien, des permanences d'élus ont été mises en place dans les autres mairies. Toutefois, leur fréquentation est restée faible, ne justifiant pas non plus leur maintien.



Les échanges de proximité avec les élu-es sont toujours possibles sur demande dans la commune déléguée souhaitée.

Jarzé Villages comptant plus de 2 000 habitants, un **Directeur Général des Services** a été recruté pour **apporter plus de structure aux services existants** et traduire, sur le terrain, la vision politique de la municipalité en place. **La commune nouvelle a permis de (re)définir les rôles** de chacun-es et d'**améliorer les services proposés à la population**.

La continuité du travail engagé et de nouveaux projets

Malgré une nouvelle organisation, autant du point de vue des élu-es que du personnel communal, le travail engagé par les anciennes communes a continué. Le budget de Jarzé Villages est commun, sans aucune distinction entre les communes déléguées.



Église Saint-Pierre de Chaumont-d'Anjou

« Sur les petites communes, il y a beaucoup de choses qui n'auraient pas pu être envisagées lorsqu'elles étaient indépendantes et qui peuvent l'être maintenant. »

Marc BERARDI, ancien maire de Beauvau

L'un des gros investissements de la commune nouvelle, rappelez-vous, était la **renovation de la station d'épuration de Lué-en-Baugeois** en 2017. Sans la commune nouvelle, il aurait été plus difficile pour Lué-en-Baugeois de financer ce projet.

« Compte tenu des possibilités financières des petites communes, je me suis dit que [c'était] peut-être l'occasion. On avait la station d'épuration à refaire et la salle des fêtes. La commune nouvelle a permis de réaliser ces deux objectifs. »

Bernard DE LA PERRAUDIÈRE, ancien maire de Lué-en-Baugeois

Peu de temps après, la **renovation du bourg de Chaumont-d'Anjou** s'est poursuivie. Du côté de Beauvau, la **ZAC du Moulin à Vent** a été créée, permettant la construction de maisons neuves...



Vous pouvez retrouver les projets d'investissement de ces dix dernières années dans notre MAG n°6 (juillet 2025) dédié aux finances disponible sur jarzevillages.fr.



Station d'épuration de Lué-en-Baugeois

Et après ?

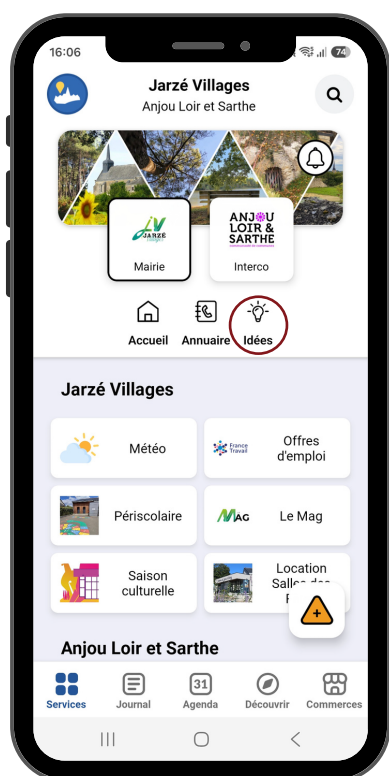
Il y a toujours du travail à faire pour améliorer votre quotidien. Le prochain projet d'envergure qui verra le jour est la **nouvelle mairie**. En projet depuis plusieurs années, Jarzé Villages aura une mairie à l'échelle de la commune nouvelle, où chaque habitant-e, quel que soit son lieu de résidence, pourra se rendre. Cette mairie, ce sera aussi la vôtre. Plus grande, elle pourra **accueillir de nouveaux services** pour faciliter vos démarches administratives et sera aussi un **lieu d'exposition** et de **rassemblement**.

Depuis la COVID 19, les liens entre élu-es et population se sont étiolés. L'un des enjeux de ces prochaines années est de **renforcer ces liens** ainsi qu'**encourager l'engagement citoyen**. Événements, moments de partage, ateliers citoyens, Comités Consultatifs... et ce, dans chaque commune déléguée.

*« Je crois beaucoup à la communication de proximité.
(...) »*

La communication est importante. Il faut apporter des réponses, même si elles ne font pas toujours plaisir. »

Marc BERARDI, ancien maire de BEAUVAU



Les idées ne manquent pas. Vous pouvez d'ailleurs en faire part à la mairie, à tout moment, via la **boîte à idées disponible sur l'application IntraMuros** (située dans le cercle rouge sur l'image ci-contre). La municipalité compte sur votre participation afin de **construire ensemble l'avenir de Jarzé Villages**.



ZAC Du Moulin à Vent (Beauvau)

Tribunes

Conformément à l'Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, cette page est dédiée à l'expression des élu-es des différentes listes composant le Conseil Municipal.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Une commune, quatre villages !

Depuis 10 ans, Beauvau, Chaumont-d'Anjou, Jarzé et Lué-en-Baugeois ne forment plus qu'une seule et même commune. Le dossier de ce Mag présente les bénéfices de cette décision, prise, conjointement, par les élus des quatre conseils municipaux.

Une seule commune, une seule collectivité territoriale...

Depuis sa création, la commune de Jarzé Villages a pour ambition d'être plus représentative, plus forte et plus efficace. Une commune plus importante pour mieux se développer, pour peser davantage dans les décisions (préfecture, CCALS...) et pour préserver ses ressources. Force est de constater, 10 ans après, que cette décision a permis de développer de nombreux projets tout en maintenant les ressources de notre commune. Le projet de la nouvelle mairie illustre, lui aussi, cette unité : une seule maison commune, pour tous les habitants de Jarzé Villages, adaptée aux besoins et enjeux actuels de notre collectivité.

... mais quatre villages distincts.

Pourtant, nous restons bien quatre villages, avec leurs particularités à préserver, à développer et à valoriser. Des villages dont les habitants sont attachés à leur clocher, comme nous tous. Cette singularité, notre équipe souhaite la promouvoir et la mettre en avant. Le fait d'être une seule commune ne remet pas en cause l'appartenance à un village et le besoin de celle-ci de se manifester. C'est pourquoi, nous avons désigné des élus « référents de village » : élus de proximité, identifiés par tous pour promouvoir et animer chaque village. « Commune » et « Villages » ne sont donc pas opposés. Ces deux notions sont bien complémentaires et cohérentes avec l'histoire de notre territoire. Nous veillerons donc à préserver et à développer ces deux dimensions et comptons sur chacun d'entre vous pour nous y aider.

Liste « Agissons ensemble pour nos villages »

MINORITÉ MUNICIPALE

Pour une démocratie locale vivante, loin de la méfiance et du rejet

La fin de l'été nous apporte son lot de reprises et de changements. L'ambiance évoluera-t-elle au sein du conseil municipal ? Au lieu du dialogue constructif attendu par les citoyens, notre groupe d'opposition fait face à la méfiance et à des tentatives d'exclusion : refus d'accès à des dossiers administratifs, décisions prises en cercle fermé, mise en place de procédures limitant les possibilités de travail constructif. Un exemple : l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal nous parvient le jeudi pour le lundi suivant, avec l'obligation de faire une demande écrite pour consulter les documents nécessaires en mairie. C'est très peu de temps, notamment pour les conseillers en activité. L'argument pour cette organisation : éviter une attente de traitement trop importante, pour des sujets qui se présenteraient peu de temps avant la réunion. Or, pour ce nouveau mandat, nous avons 7 conseils municipaux au lieu de 10 auparavant ?

Être dans l'opposition ne signifie pas être un ennemi de la commune. C'est représenter une part importante des électeurs, c'est apporter un regard différent, poser des questions légitimes et proposer des alternatives. L'exclusion et le mépris ne nuisent pas seulement à des élus, ils pénalisent les citoyens en hypothéquant la qualité du travail.

Malgré les obstacles, nous continuerons à siéger avec dignité. Nous resterons une force de proposition constructive, vigilante et accessible en lien avec vous. Venez aux caféchanges prévus dans les mois à venir dans les trois villages et à Jarzé, devenez membre des comités consultatifs (inscription en mairie ou sur le site de Jarzé).

L'écoute, le débat et le respect mutuel nous permettront de construire efficacement pour le bien de tous.

Liste « Imaginons l'avenir de nos quatre villages »

À noter : les textes sont intégrés tels qu'ils ont été envoyés au service communication.

Retour des Caféchanges

Après un temps d'absence, les Caféchanges font leur retour dans les villages à partir du mois d'octobre ! Pour rappel, ces rencontres visent à créer un **espace de dialogue convivial et constructif entre habitant-es et élu-es**.

Idées, préoccupations, questions... vos élu-es sont à votre écoute et tenteront de vous apporter des réponses.

- **Jarzé** : 10 octobre 2026 de 10h00 à 12h00 au carrefour de la Grand'Rue/Impasse du Presbytère
- **Chaumont-d'Anjou** : 17 octobre 2026 de 10h00 à 12h00 devant la mairie
- **Lué-en-Baugeois** : 7 novembre 2026 de 10h00 à 12h00 sur la Place François Pessard
- **Beauvau** : 14 novembre 2026 de 10h00 à 12h00 devant la mairie



En cas de mauvais temps, les Caféchanges seront reportés ultérieurement. Vous serez informé-es sur nos canaux de communications habituels. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Fêtons Noël ensemble !

Le temps passe si vite. La rentrée des classes vient à peine de passer et nous évoquons déjà les fêtes de fin d'année... mais, bonne nouvelle, nous connaissons la date de notre traditionnelle fête de Noël et nous souhaitons vous la partager !

Elle aura lieu le **vendredi 4 décembre 2026 au stade de football de Jarzé**. Le programme complet vous sera dévoilé plus tard sur nos canaux de communication habituels. Une chose est certaine : le **feu d'artifice** prévu initialement le 11 juillet 2026 sera tiré lors de cette soirée.

Au plaisir de vous y retrouver !



Mairie de Jarzé Villages

Changement de bacs : permanence 3RD'Anjou

Dans la continuité de l'opération de changement de bacs menée par les 3RD'Anjou, une permanence se tiendra le **lundi 14 décembre, de 9h00 à 12h00, à la mairie**, afin de répondre à vos questions.

Du nouveau au club de handball

Le 9 juin 2026, le club de handball a organisé une **soirée interclubs** réunissant plusieurs associations locales : Football Club Jarzé, Badminton Jarzé, ES Tennis de Table et Multisports Jarzé Villages. Cette rencontre a permis de partager un moment sportif et convivial, de faire découvrir le handball aux participant-es et de renforcer les liens entre les associations de la commune. La soirée s'est achevée autour d'un repas partagé, dans une ambiance chaleureuse.

La rentrée de septembre 2026 a marqué une nouvelle étape dans le développement du club avec la **création d'une équipe Loisirs Ados**. Cette nouvelle section vient compléter les équipes déjà existantes : Baby Hand, École de Hand et Loisirs Adultes. Elle offre aux ados la possibilité de pratiquer le handball dans un cadre convivial, sans esprit de compétition, tout en partageant les valeurs de respect, de plaisir et de cohésion. Le club remercie chaleureusement la mairie pour son soutien, ainsi que l'ensemble des joueuses et des joueurs, ancien-es comme nouveaux-elles, les bénévoles et les familles qui contribuent à faire vivre l'association.

✉ handballjarzevillages@gmail.com



Fête de Noël de l'APEL

Vendredi 18 décembre 2026, l'APEL organise sa fête de Noël à la **salle Saint-Michel** de Jarzé ! Les élèves de l'**école Saint-Jean** présenteront à cette occasion un petit spectacle aux familles.



Nouveau projet éducatif à l'école Saint-Jean

Cette année, le Conseil d'établissement, composé de l'équipe pédagogique, de parents et du prêtre, a travaillé à l'écriture du **nouveau projet éducatif de l'école**. Celui-ci sera présenté et diffusé aux familles au cours du **premier trimestre**.

Nouvel élu au Conseil Municipal

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 13 juin 2026, Madame le Maire a informé l'assemblée de la démission de l'élue de la minorité, Marie VEDOVATO. Elle a été remplacée par **Damien BURY**. Depuis le 31 août 2026, il fait désormais partie de la **Commission Scolaire et Péricolaire**. **Solenn MOGUEDET** remplace quant à elle Marie VEDOVATO dans la **Commission Communication et Citoyenneté**.



Damien BURY

Des animations pour les petit-es (et les plus grand-es) à la bibliothèque de Jarzé...

- La bibliothèque de Jarzé vous donne rendez-vous à son traditionnel **spectacle de Noël** pour les enfants le **samedi 2 janvier 2027 à la Salle Saint-Michel à 11h00**.
- Les enfants (à partir de 3 ans, accompagné-es d'un-e adulte) sont aussi invité-es à une **soirée pyjama**, dans le cadre de la *Nuit de la Lecture*, le **mardi 19 janvier 2027 à 19h00** à la bibliothèque. Les inscriptions sont obligatoires et peuvent être faites directement à la bibliothèque ou sur reservationculturelle@ccals.fr.

... mais pas seulement !



Le réseau des bibliothèques de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS), dont font partie les bibliothèques de Jarzé et de Chaumont-d'Anjou, propose de nouvelles animations dans ses bibliothèques jusqu'en février 2027.

Découvrez le programme en scannant le QR code.



Remise des prix du concours photos sur le thème « La Liberté, force vive déployée » le 6 juin 2026.

NOUVEAU

dans votre magazine municipal !

Et côté tennis de table ?

L'équipe jeunes Jarzé 2 a été sacrée **championne départementale de D3** pour la phase 2 de la saison 2025-2026 ! Une fierté pour l'association de tennis de table de la commune.

Le club de tennis de table de Jarzé compte 53 licenciés cette année. En ferez-vous partie ?

☎ 06 38 78 17 81 | ✉ ttjv49@gmail.com



De gauche à droite : Thierry PAPIN (coach de l'équipe Jeunes), Samuel FREULON, Benjamin FERRÉ, Hugo PASQUIER et Clément BARBOT

50 ans de bonne humeur



Club de la Bonne Humeur

Le club de la Bonne Humeur de Chaumont-d'Anjou a fêté son **50^e anniversaire** le 18 juin dernier. Pour l'occasion, adhérent-es, élu-es et invité-es se sont réuni-es dans une ambiance chaleureuse.

Créée en **1976**, l'association œuvre pour **favoriser les rencontres, les échanges et la convivialité**. Cette journée anniversaire a permis de revenir sur les moments marquants de son histoire et de saluer l'engagement de ceux et celles qui ont contribué à son développement. Entre souvenirs, partage et bonne humeur, cette journée restera un moment fort pour le club, qui poursuit son action avec le même dynamisme au service de ses adhérent-es.

☎ **06 14 95 21 97**

Quoi de neuf au Comité des fêtes de Lué ?

Le dimanche 10 mai, les **Courses de l'Espoir de Lué** et les **marches solidaires** ont une nouvelle fois mobilisé participant-es et bénévoles autour d'une belle cause. Malgré quelques gouttes de pluie, près de **250 marcheur-euses et coureur-euses** ont répondu présent-es pour cette 11^e édition placée sous le signe du partage et de la solidarité.

L'intégralité des bénéfices a été reversée à la **Ligue contre le Cancer du Maine-et-Loire** le 4 juin dernier, soit 3 364 €. Un chèque de 1 888 € leur a également été remis suite à la pièce de théâtre de la troupe *Rives aux Éclats* du 7 février.

Après l'effort, la traditionnelle **Fête du Muguet**, organisée cette année sur le thème de la « Guinguette », a battu son plein. L'équipe organisatrice remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, dont l'engagement reste essentiel à la réussite d'une telle journée.

À NOTER DANS VOS AGENDAS :

- Soirée théâtre **samedi 6 mars 2027**
- Les courses et les marches solidaires ainsi que la Fête du Muguet **dimanche 23 mai 2027**



Remise de chèques du 4 juin 2026

Folk Chaum Pas a 20 ans

L'association a fêté ses **20 ans** cette année et vous prépare de belles choses pour 2026/2027 :

- **16 décembre 2026** : bûche
- **31 décembre 2026** et **6 mars 2027** : bal folk à Jarzé

☎ **06 89 93 27 79** | ✉ folkchaumpas@gmail.com

Société de boule de fort L'Espérance

Leur repas annuel se tiendra **samedi 14 novembre 2026** à la Salle Louis Touchet : l'occasion pour de nombreux-ses Jarzéen-nes sociétaires ou non de se rencontrer et de danser ! Au menu cette année : sauté de boeuf au vin d'Anjou.

☎ **06 84 01 17 85 (Yves BATAIS)**

On répond à vos questions !

Dès le prochain numéro du MAG, une **nouvelle rubrique** verra le jour ! Pour cela, nous avons besoin de vous. Vous avez probablement une ou plusieurs questions qui trottent dans votre tête : nous tenterons d'y répondre. À chaque numéro du MAG, Madame le Maire, un-e élu-e ou un-e agent-e de la commune répondra personnellement à une ou plusieurs de vos questions.

Vous pouvez poser votre question par e-mail à mairie@jarzevillages.fr en spécifiant dans l'objet de votre e-mail **Question pour le MAG**. Si votre question est sélectionnée, seul votre prénom apparaîtra dans la rubrique. Si vous souhaitez rester anonyme, précisez-le dans le corps de votre message. Bien entendu, une réponse vous sera également apportée par e-mail : vous n'aurez donc pas besoin d'attendre la parution du prochain numéro.



PÊLE-MÊLE



© M. Repussard

17 mars 2022

Église de Chaumont-d'Anjou



© Charlotte Coquerel

6 janvier 2026

Place du marché à Jarzé



© Charline Denis

Janvier 2026

Rue des Argoults à Jarzé



© Charlotte Coquerel

22 mai 2026

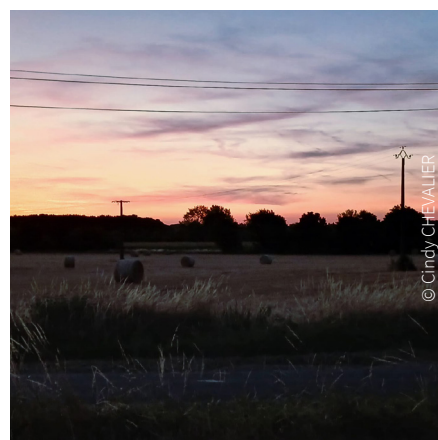
Lavoir de Jarzé



© Liz O'Regan

28 juin 2026

Route de Beauchêne



© Cindy Chevalier

Juillet 2026

Route de Corzé



© Charline Denis

17 juillet 2026

Route de Chaumont



© Martine Guillot

27 juillet 2026

Jarzé Villages



© Valérie Piquier

21 août 2026

Vue de Montplacé

Horaires de la mairie

Lundi : 8h30-12h00

Mardi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h00

Jeudi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30



Contact

11 rue de la mairie, Jarzé, 49140 JARZÉ VILLAGES

02 41 95 40 03

mairie@jarzevillages.fr

jarzevillages.fr

